

Lyon le 19 juillet 2018

IMMEUBLE
10 avenue de Menival
69005 LYON

REFECTION TOITURES TERRASSES BATIMENT 4A à 4F

COMPTE RENDU DE CHANTIER N° 8

Compte rendu de chantier établi suite à la réunion du mercredi 17 juillet 2018 à 8 heures 30 sur place en présence de :

DESIGNATION	REPRESENTANT	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL	PRES.	ABS	EXC	NC
MAITRE D'OUVRAGE								
DE VENDIN	M. DE VENDIN	10 rue Roger Salengro 69009 LYON	04.78.37.71.41	syndic2@regiedevendin.com syndic@regiedevendin.com			X	
MAITRISE D'ŒUVRE								
Cabinet TAMBURINI	M. REVOL	5 rue Pizay 69001 LYON	04.72.27.04.94	contact@cabinet-tamburini.fr	X			
ENTREPRISES								
LEDI ETANCHEITE	M. CHANTEMESSE M. GIRARD	18 rue Louis Saillant 69120 VAULX EN VELIN	04.72.34.88.24	travaux@ledi-etancheite.com	X		X	

Et, pour le Conseil Syndical, la copropriétaire suivante :
 Madame GOULON

ACCES : L'accès à la toiture terrasse se fait par le bâtiment F - Code allée 2873

Les toitures terrasses doivent rester inaccessibles au Public en dehors des réunions de chantier pour des raisons évidentes de sécurité.

Entreprise LEDI ETANCHEITE

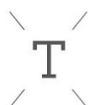
- 3 compagnons sur place.

INSTALLATION DE CHANTIER

L'accès à la toiture se fait par l'allée F. Des protections ont été mises en place dans les Parties Communes et l'ascenseur.

La ligne de vie présente sur l'ensemble de la toiture a été vérifiée.

Nous rappelons que l'ascenseur n'a pas vocation à être utilisé pour monter des matériaux.



Compte tenu qu'une ou plusieurs personnes s'évertuent à enlever les protections installées par l'entreprise et que cela prend beaucoup de temps à l'entreprise de reprendre les protections tous les matins, il a été décidé que l'entreprise ne mettrait plus en place de protections dans les Parties Communes et que les occupants devront assumer la saleté qui sera présente en raison des travaux.

Nous rappelons que l'avancement du chantier est soumis aux conditions météorologiques.

BATIMENT A

- Dépose des moellons pare gravier et mise en sacs réalisées à 100 %.
- L'arrachage des bandes de rives, de l'étanchéité et de l'isolation en rive réalisé à 100 %.
- Mise en place des bandeaux de rives et de la sécurité périphérique réalisée à 100 %. Les lisses hautes sur les filets ont été installées pour rigidifier l'ensemble.
- Arrachage de l'étanchéité et de l'isolation existante réalisé à 100 %.
- Préparations des fonds existants réalisés à 100 %.
- Mise en place du pare vapeur réalisée à 100 %.
- Arrachage des relevés d'étanchéité sur les souches de cheminées et en périphérie réalisé à 100 %.
- Mise en place des équerres de renforts sur le pare vapeur réalisée à 100 %.
- Mise en place des cornières métalliques de joints de dilatation réalisée à 100 %.

BATIMENT B

- Dépose de l'étanchéité et de l'isolation existantes réalisée à 100 %.
- Arrachage des bandes de rives réalisé à 100 %.
- Mise en place des bandeaux de rives et de la sécurité périphérique réalisée à 100 %. Les lisses hautes sur les filets ont été installées pour rigidifier l'ensemble.
- Préparations des fonds existants réalisées à 100 %.
- Mise en place du pare vapeur réalisée à 100 %.
- Arrachage des relevés d'étanchéité sur les souches de cheminées et en périphérie réalisé à 100 %.
- Mise en place des équerres de renforts sur le pare vapeur réalisée à 100 %.
- Mise en place des cornières métalliques de joints de dilatation réalisée à 100 %.

BATIMENT C

- Dépose de l'étanchéité et de l'isolation existantes réalisée à 100 %.
- Arrachage des bandes de rives réalisé à 100 %.
- Mise en place des bandeaux de rives et de la sécurité périphérique réalisée à 100 %. Les lisses hautes sur les filets ont été installées pour rigidifier l'ensemble.
- Préparations des fonds existants réalisées à 100 %.
- Mise en place du pare vapeur réalisée à 100 %.
- Arrachage des relevés d'étanchéité sur les souches de cheminées et en périphérie réalisé à 100 %.
- Mise en place des équerres de renforts sur le pare vapeur réalisée à 100 %.

BATIMENT D

- Grattage et mise en sac des graviers encore incrustés dans le bitume réalisés à 100 %.
- Arrachage des bandes de rives réalisé à 100 %.
- Mise en place des bandeaux de rives et de la sécurité périphérique réalisée à 100 %. Les lisses hautes sur les filets ont été installées pour rigidifier l'ensemble.
- Préparations des fonds existants réalisées à 100 %.
- Mise en place du pare vapeur réalisée à 100 %.



- Arrachage des relevés d'étanchéité sur les souches de cheminées et en périphérie réalisé à 100 %.
- Mise en place des équerres de renforts sur le pare vapeur réalisée à 100 %.

BATIMENT E

- Dépose des moellons pare gravier et mise en sacs réalisées à 100 %.
- L'arrachage des bandes de rives, de l'étanchéité et de l'isolation en rive réalisé à 100 %.
- Mise en place des bandeaux de rives et de la sécurité périphérique réalisée à 100 %. Les lisses hautes sur les filets ont été installées pour rigidifier l'ensemble.
- Préparations des fonds existants réalisées à 100 %.
- Mise en place de pare-vapeur réalisée à 100 %.
- Mise en place des équerres de renforts sur le pare-vapeur réalisée à 100 %.

BATIMENT F

- Dépose des moellons tenant compte d'acrotères sur la toiture et ce malgré leur non scellement à la structure de l'immeuble réalisée à 50 %.
- L'arrachage des bandes de rives, de l'étanchéité et de l'isolation en rive réalisé à 50 %.
- Une protection complémentaire pour l'ancrage a été réalisée compte tenu de la fin de la ligne de vie sur cette toiture.
- Grattage et mise en sacs des gravillons encore incrustés dans le bitume réalisés à 10 %, en cours.
- Compte de la présence du tuyau d'évacuation des condensats de l'ancienne chaudière dans l'édicule, le tuyau sera coupé au ras de l'édicule et une bavette en aluminium sera posée pour combler le trou.

NOTE GENERALE

L'évacuation des déblais et l'approvisionnement des matériaux seront réalisés le mardi 24 juillet et le mercredi 25 juillet soit une journée où l'allée A sera bloquée et une journée où l'allée E sera bloquée. Des panneaux et rubalises seront installés par l'entreprise.

Des affiches ont été installées par le Conseil Syndical dans toutes les allées, merci.

Administration d'Immeubles DE VENDIN - Monsieur DE VENDIN

- RAS.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE CHANTIER

MERCREDI 25 JUILLET 2018 à 8 HEURES 30

(Présence de M. REVOL à partir de 8 HEURES)

CONVOQUEES : Entreprise LEDI ETANCHEITE

Diffusion par mail :

Régie DE VENDIN – Monsieur DE VENDIN

Entreprise LEDI ETANCHEITE

NB : Sans remarque sous huitaine, le présent compte rendu sera accepté sans réserve.



DOSSIER PHOTOS

